

# Rapport de gestion 2014

## Table des matières

<b>Chiffres clés</b>	<b>4</b>
<b>Editorial</b>	<b>6</b>
<b>Rapport annuel</b>	<b>9</b>
<b>Bilan résumé</b>	<b>20</b>
<b>Compte d'exploitation résumé</b>	<b>21</b>
<b>Groupes professionnels affiliés</b>	<b>22</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés</b>	<b>25</b>
<b>Organisation</b>	<b>26</b>

## Chiffres clés

	2014	2013	2012
Nombre d'assurés actifs	25 297	23 818	22 507
Nombre de bénéficiaires de rentes	1 918	1 768	1 503
Nombre d'employeurs affiliés	3 890	3 914	3 888
Total de l'actif (en millions de francs)	1 871	1 643	1 392
Performance (en %)	7,4	7,1	8,6
Degré de couverture (en %)	119,2	115,8	111,0
Frais d'administration par assuré (en francs)	187	193	185
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0,51 <sup>1)</sup>	0,35 <sup>1)</sup>	0,13
Taux d'intérêt octroyé sur les comptes individuels des assurés cotisants y compris bonus (en %)	2,75	2,0	2,0
(Taux d'intérêt LPP, en %)	(1,75)	(1,5)	(1,5)

<sup>1)</sup> Les commentaires concernant ce pourcentage, en forte hausse par rapport aux années précédentes, sont indiqués à la page 19.



# Editorial

Chère assurée, Cher assuré,

Pour la troisième année consécutive, les marchés financiers ont évolué favorablement. Les actions, en Suisse et à l'étranger, ont été particulièrement porteuses. La surexposition tactique de la fortune du fonds dans ces vecteurs a permis d'élever les rendements. A contrario, le marché des obligations présente des niveaux de taux particulièrement bas. Les institutions de prévoyance n'ont cessé de réduire leur allocation dans ce type de placement, tout comme le fonds de prévoyance.

Profitant de ces résultats réjouissants, les institutions de prévoyance ont dégagé une performance moyenne de l'ordre de 7.3%. Le fonds a, pour sa part, vu ses résultats s'élever à 7.4%. Ce bon exercice financier l'a autorisé à revaloriser ses prestations en 2014 et à consolider ses réserves. Ainsi, les assurés actifs ont vu leur capital épargne être crédité d'un intérêt supplémentaire de 1.0%, pour un intérêt total de 2.75%. De plus, la réserve de fluctuation de valeurs a pu être élevée à 19,2% des engagements, soit un degré de couverture de 119,2%, ce qui permet de dépasser l'objectif minimal fixé de 15,0%.

La conjoncture actuelle de taux d'intérêts bas pousse les institutions de prévoyance à prendre plus de risques pour maintenir une espérance de rendement identique. Ce déplacement vers les marchés des actions et de l'immobilier au détriment des placements obligataires entraîne une hausse de la demande, de leur prix et de leur volatilité. Les investisseurs sont également incités à prospecter dans des vecteurs encore plus risqués tels que les placements alternatifs qui se caractérisent par des ratios de frais élevés et une volatilité importante.

Le choix peut être de maintenir le cap de l'allocation des placements et de l'exposition aux risques. Il faut alors se préparer à une réduction de l'espérance de rendement, ce qui met ensuite la pression pour abaisser le taux d'intérêt technique et le taux de conversion.

La situation financière et technique du fonds est bonne. Néanmoins, la vigilance reste de mise dans la conjoncture actuelle, bien que la dotation de la réserve de fluctuation de valeurs à hauteur de son objectif minimum autorise la sérénité.

Le Conseil de fondation remercie les affiliés, assurés et pensionnés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive répondant à leurs attentes.

**Pierre-André Meylan**  
Président du Conseil  
de fondation



**Sébastien Cottreau**  
Gérant



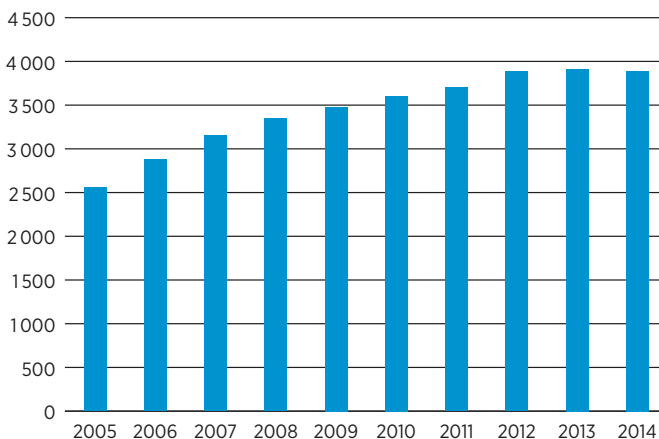


# Rapport annuel

## Affiliés

A la fin de l'exercice 2014, le nombre d'employeurs affiliés s'élevait à **3 890** (3 914 en 2013).

### Employeurs affiliés



## Assurés et bénéficiaires de rentes

Le nombre des assurés actifs est passé de 23 818 au 31 décembre 2013 à **25 297** au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 6,2% de l'effectif.

### Répartition des assurés

	31.12.2014		31.12.2013	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	14 227	42,8 ans	13 420	42,1 ans
Femmes	11 070	42,2 ans	10 398	41,5 ans
<b>Total</b>	<b>25 297</b>	<b>42,5 ans</b>	<b>23 818</b>	<b>41,8 ans</b>

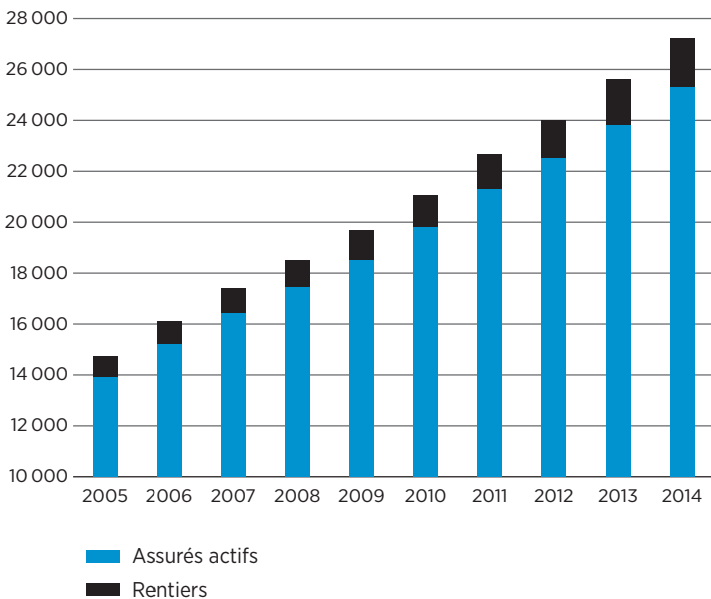


Quant à l'effectif des bénéficiaires de rentes, il est le suivant:

### Répartition des bénéficiaires de rentes

	31.12.2014	31.12.2013
Retraités	1 305	1 177
Enfants de retraités	29	21
Conjoints survivants	223	212
Orphelins	55	56
Invalides	231	235
Enfants d'invalides	75	67
<b>Total</b>	<b>1 918</b>	<b>1 768</b>

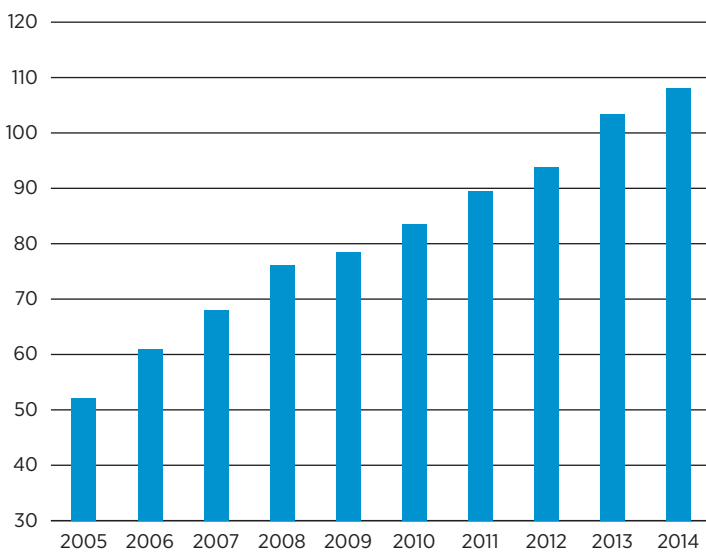
### Evolution des effectifs



## Cotisations

L'encaissement des cotisations a progressé de 4,5 % durant l'exercice 2014 et s'est élevé à **Fr. 108 058 210.-** (Fr. 103 409 853.- en 2013) pour un total de salaires assurés de **Fr. 691 072 639.-** (Fr. 666 063 328.- en 2013).

### Cotisations encaissées (en millions de francs)



## Engagements actuariels

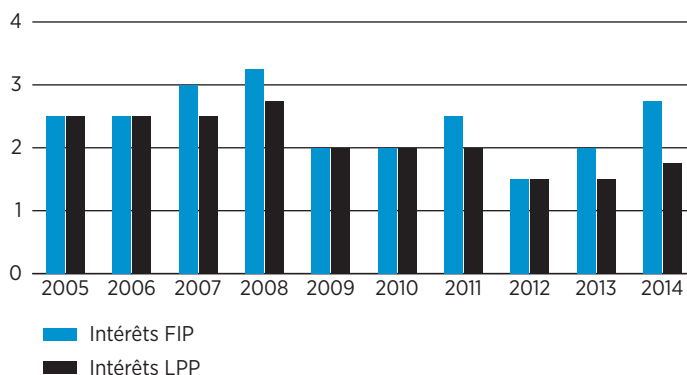
### Capitaux de prévoyance

#### a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élevaient respectivement à **Fr. 1 161 845 035.-** au 31 décembre 2014 et à Fr. 1 068 149 618.- au 31 décembre 2013, soit en augmentation de 8,8%.

En 2014, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux d'intérêt LPP de 1,75%. Ce taux a été appliqué aussi bien à la partie obligatoire qu'à la partie surobligatoire. De plus, un bonus de 1% a été octroyé aux assurés cotisants présents au 31 décembre 2014, ce qui a porté leur rémunération à **2,75%**.

### Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance (en %)



## b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2014 avec les bases techniques LPP 2010 3,5%, se composent de:

		31.12.2014	31.12.2013
		Fr.	Fr.
<b>Vieillesse</b>	Retraités	285 008 001	252 328 373
	Enfants de retraités	775 348	708 042
<b>Survivants</b>	Conjoints survivants	35 446 593	30 786 515
	Orphelins	1 619 438	1 590 050
<b>Invalides</b>	Invalides	25 531 914	23 360 097
	Enfants d'invalides	1 101 338	1 003 060
<b>Total</b>		<b>349 482 632</b>	<b>309 776 137</b>

## Revalorisation des prestations

Lors de sa séance du 29 novembre 2013, le Conseil de fondation a décidé d'augmenter au 1<sup>er</sup> janvier 2014 toutes les rentes en cours de **1%**.

## Provisions techniques

### a) Provision de longévité

La provision pour changement futur de bases techniques a pour but de financer le coût de l'augmentation de la longévité des bénéficiaires de rentes. Elle s'élève à **Fr. 8 737 000.-** au 31 décembre 2014 (Fr. 6 196 000.- au 31 décembre 2013).

### b) Provision pour mises à la retraite

La provision pour mises à la retraite a pour but de couvrir les pertes lors du départ à la retraite des assurés résultant de l'application de taux de conversion plus élevés que les taux de conversion techniques. Au 31 décembre 2014, elle s'élève à **Fr. 22 200 000.-** (Fr. 10 116 000.- au 31 décembre 2013).

### Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds).

### Situation financière du fonds - Degré de couverture

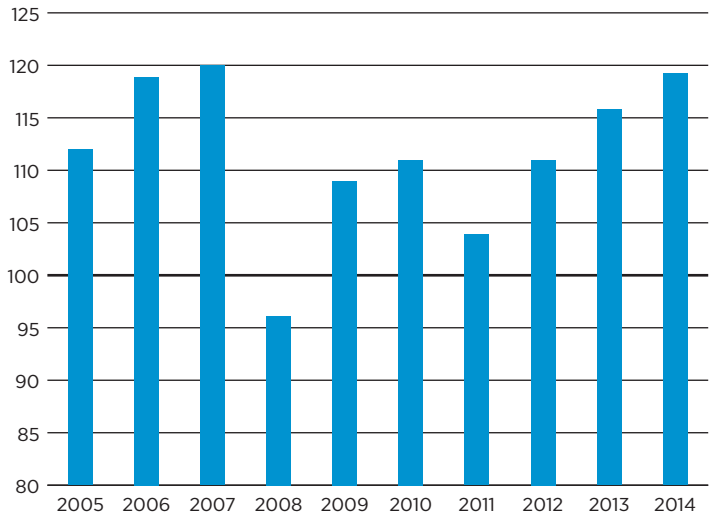
Malgré la faiblesse record et persistante des taux d'intérêt, la situation financière du fonds s'est améliorée en 2014, grâce surtout à la performance élevée réalisée sur les placements. En effet, le degré de couverture est passé de 115,8% au 31 décembre 2013 à **119,2%** au 31 décembre 2014. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeurs qui doit permettre de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance à long terme s'élève à 19,2% au 31 décembre 2014. Le seuil minimum est atteint, sachant que l'objectif est de disposer d'une réserve entre 15% et 25% des engagements du fonds.



**3 890**  
employeurs  
affiliés en 2014

**25 297**  
assurés actifs en 2014

### Evolution du degré de couverture (en%)





## Placements et performance

Grâce aux marchés des actions qui ont fourni pour la troisième année consécutive des résultats exceptionnels, la performance sur les placements réalisée par les institutions de prévoyance a de nouveau été élevée.

La performance enregistrée par le fonds se monte à **7,4%**, ce qui est conforme à la performance moyenne des institutions de prévoyance suisses (IPS) qui se situe à 7,3% pour l'année 2014.

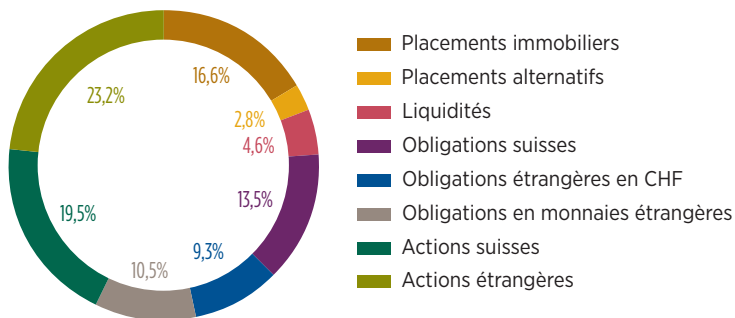
Performance du fonds		Moyenne IPS		Indice Pictet LPP-40	
2014	2013	2014	2013	2014	2013
7,4%	7,1%	7,3%	6,3%	10,8%	7,8%



Répartition des placements (en francs)

	31.12.2014		31.12.2013		Stratégie de placements
	Fr.	%	Fr.	%	%
Liquidités	84 970 153	4,6	118 481 538	7,5	8,0
Obligations suisses	247 912 507	13,5	289 844 785	17,9	20,0
Obligations étrangères en CHF	171 920 529	9,3	158 797 982	9,8	10,0
Obligations en monnaies étrangères	193 635 279	10,5	155 738 955	9,6	10,0
Actions suisses	359 554 661	19,5	279 003 505	17,2	15,0
Actions étrangères	427 229 943	23,2	364 700 259	22,5	20,0
Placements immobiliers	305 883 709	16,6	217 305 140	13,4	15,0
Placements alternatifs	51 848 323	2,8	34 706 185	2,1	2,0
<b>Total</b>	<b>1 842 955 104</b>	<b>100,0</b>	<b>1 618 578 349</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Répartition des placements au 31.12.2014 (en %)



## Frais de gestion de la fortune

Les directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle concernant l'indication des frais de gestion de la fortune sont applicables depuis l'exercice 2013. Elles obligent les institutions de prévoyance à saisir dans le compte d'exploitation les frais non facturés qui sont déduits directement du rendement des placements collectifs. Visant à améliorer la transparence, ce nouveau système qui augmente à la fois les frais de gestion de fortune et le résultat brut des placements n'a aucune incidence sur le résultat net des placements. Ainsi les frais de gestion de la fortune se sont élevés à Fr. 9 373 818.-, soit **0,51%** des placements transparents en matière de frais en 2014 (Fr. 5 590 451.- ou 0,35% des placements en 2013).

## Frais d'administration

Les frais d'administration 2014 s'élèvent à **Fr. 187.-** par destinataire (assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus), contre Fr. 193.- en 2013. Ils sont inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établit à Fr. 345.-. Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion de 0,7% des salaires assurés.

# Bilan résumé

ACTIF	31.12.2014 Fr.	31.12.2013 Fr.
Liquidités et dépôts à terme	84 970 153.03	118 481 538.25
Obligations en francs suisses	419 833 035.52	448 642 767.11
Obligations en monnaies étrangères	193 635 278.76	155 738 954.90
Actions suisses	359 554 661.24	279 003 505.00
Actions étrangères	427 229 942.97	364 700 258.54
Placements immobiliers	305 883 709.14	217 305 140.23
Placements alternatifs	51 848 323.63	34 706 184.71
Compte de régularisation actif	27 639 987.01	23 973 284.68
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 870 595 091.30</b>	<b>1 642 551 633.42</b>
<b>PASSIF</b>		
Prestations de libre passage et rentes	14 541 220.36	19 859 503.13
Compte de régularisation passif et autres dettes	4 135 486.43	1 899 207.03
Réserves de cotisations des employeurs	9 035 432.90	6 217 612.65
Provisions non techniques	4 278 000.00	0.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 161 845 035.25	1 068 149 617.60
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	349 482 632.00	309 776 137.00
Provisions techniques	30 937 000.00	16 312 000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	296 340 284.36	220 337 556.01
Fonds libres	0.00	0.00
<b>Total du passif</b>	<b>1 870 595 091.30</b>	<b>1 642 551 633.42</b>

# Compte d'exploitation résumé

	2014 Fr.	2013 Fr.
Cotisations, apports ordinaires et autres	122 614 892.40	113 269 082.85
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	107 343 668.27	153 505 954.95
Rentes réglementaires	-26 375 632.70	-23 363 150.00
Prestations en capital	-14 840 306.70	-12 995 320.90
Prestations de sortie et versements anticipés	-76 924 840.45	-84 532 545.30
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-150 811 770.75	-159 792 013.85
Produits de prestations d'assurance	178 019.70	191 715.15
Charges d'assurance	-661 597.20	-694 064.15
<b>Résultat net de l'activité de prévoyance</b>	<b>-39 477 567.43</b>	<b>-14 410 341.25</b>
Résultat net des placements	124 930 017.24	104 333 996.37
Constitution de provisions non techniques	-4 278 000.00	0.00
Autres produits et frais	-94 239.15	5 692.50
Frais d'administration	-5 077 482.31	-4 926 751.59
<b>Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs</b>	<b>76 002 728.35</b>	<b>85 002 596.03</b>
Attribution à la réserve de fluctuation de valeurs	-76 002 728.35	-85 002 596.03
<b>Excédent</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## Groupes professionnels affiliés

Le FIP propose plusieurs **plans de prévoyance**, chacun de ceux-ci faisant l'objet d'un règlement particulier. On distingue ainsi les plans suivants :

<b>FIP-LPP</b>	Assure les prestations minimales légales avec possibilité d'augmentation du plafonnement du salaire assuré
<b>FIP-MODULA</b> (FIP-MOD)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation échelonné par classe d'âge
<b>FIP-OPTIMA</b> (FIP-OPT)	Assurent des prestations étendues avec un taux de cotisation identique pour chaque assuré
<b>FIP-INDEPENDANTS</b> (FIP-IND)	Assure des prestations étendues avec deux variantes de couverture des risques de décès et d'invalidité, chacune prévoyant trois niveaux de cotisation

Ces variantes sont offertes au choix à toutes les entreprises intéressées quelle que soit la branche dans laquelle elles opèrent, à l'exception du FIP-Indépendants qui est réservé uniquement aux indépendants affiliés à la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV).

Le FIP réunit également en son sein des **groupes professionnels** ayant chacun leur propre plan de prévoyance :

<b>FIP-BOUCHERS</b> (FIP-BC)	Fonds d'assurance de l'Association vaudoise des maîtres-bouchers et charcutiers
<b>FIP-GIM-CH</b> (FIP-GIM)	Fonds professionnel de prévoyance du Groupement suisse de l'industrie mécanique
<b>FIP-IAV</b>	Fonds professionnel de prévoyance des ingénieurs et architectes vaudois
<b>FIP-MARBRIERS</b> (FIP-MA)	Fonds d'assurance-retraite complémentaire paritaire de la marbrerie vaudoise
<b>FIP-PAYSAGISTES</b> (FIP-PAY)	Fonds professionnel de prévoyance des paysagistes
<b>FIP-RAMONEURS</b> (FIP-RAM)	Fonds professionnel de prévoyance des ramoneurs
<b>FIP-TECHNICIENS-DENTISTES</b> (FIP-TED)	Fonds professionnel de prévoyance des techniciens-dentistes.



Affaire traitée par Révision/DE  
1/2

Au Conseil de fondation du

**Fonds interprofessionnel  
de prévoyance**

**Paudex                      2014**

Lausanne, le 18 août 2015/hl

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES**

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

Les états financiers résumés figurant aux pages 20 et 21 du rapport de gestion, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat résumé pour l'exercice clos à cette date, sont extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport d'audit en date du 15 juin 2015. Ceux-ci, ainsi que les états financiers résumés, ne reflètent pas les incidences des événements qui sont survenus postérieurement à la date de notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne comportent pas toutes les informations à fournir exigées par la Swiss GAAP RPC 26. La lecture des états financiers résumés ne se substitue pas, en conséquence, à la prise de connaissance des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance.

*Responsabilité du Conseil de fondation pour l'établissement des états financiers résumés*

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des états financiers résumés.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers résumés sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, effectuées conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 810 «Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés».

*Opinion*

A notre avis, les états financiers résumés extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités.

**O f i s a S.A.**

  
M. Debonneville  
Expert-réviseur agréé

  
A. Cottier  
Expert-réviseur agréé

Ofisa S.A.

Lausanne  
Ch. des Charmettes 7  
Case postale 7063  
CH-1002 Lausanne  
Tél. +41 21 341 81 11  
Fax +41 21 311 13 51

Genève  
Place de Saint-Gervais 1  
CH-1201 Genève  
Tél. +41 22 311 24 66

Sion  
Av. de la Gare 16  
Case postale  
CH-1951 Sion  
Tél. +41 27 323 78 18

  
Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE  
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch



# Organisation

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

## Représentants du Centre Patronal

M. Pierre-André MEYLAN, président du Centre Patronal, **président**  
M. Christophe REYMOND, directeur général du Centre Patronal  
M. Antoine ROCHAT, notaire

## Représentants de groupes d'employeurs

M. Patrick ALBERTI, Union patronale des ingénieurs et  
des architectes vaudois (UPIAV)  
M. Denis VIQUERAT, décorateur et architecte d'intérieur

## Représentants de l'Union syndicale vaudoise

M. Yves DEFFERRARD, UNIA Vaud, **vice-président**  
M<sup>me</sup> Catherine TABARY, secrétaire régionale, UNIA Vaud  
M<sup>me</sup> Patricia GAILLE, UNIA Vaud  
M<sup>me</sup> Dominique FOVANNA, UNIA Vaud

## Représentants de groupes de salariés

M. Cédric DUPUIS, entreprises individuelles

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex. Ce dernier est aussi le gestionnaire de fortune.

L'**organe de révision** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert en prévoyance professionnelle** est la société HPR SA, Vevey.

Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case Postale 1215  
1001 Lausanne  
T +41 (0)58 796 32 01  
F +41 (0)58 796 33 11

[lpp@centrepatronal.ch](mailto:lpp@centrepatronal.ch)  
[www.centrepatronal.ch](http://www.centrepatronal.ch)

